

# MAIRIE DE LARGENTIERE

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 48 de la loi du 5 Avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :

**le lundi 03 décembre 2018 à 19 heures.**

**Affiché le 26 novembre 2018.**

### Ordre du Jour

---

Session ordinaire

#### **Ordre du Jour :**

- Décision modificative de crédits N°3 ;
- Proposition de prêt du Crédit Agricole ;
- Convention CDG07 Participation risque Prévoyance – Garantie maintien de salaire ;
- Région transports scolaires ;
- SDE07 convention transfert de compétences EP ;
- SDE07 Maitrise d’Ouvrage Temporaire (MOT) Lotissement Volpilliaire ;
- Tableau effectif communal ;
- Délibération de principe autorisant le recrutement d’agents contractuels pour remplacer des agents momentanément indisponible ;
- Demande de réservation crédits auprès de la Région « Parking Aubesson » ;
- Demande de réservation de crédits auprès du Département « PASS Territoires 2019 » ;
- Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations d’attribution autorisées par la Loi (art.L.2122-22 du CGCT) ;
- Questions diverses.